

COLLECTION  
le travail et la  
rémunération

# RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

État et évolution comparés

1999

*Étude de sensibilité*



La réalisation et la coordination de cette étude ont été faites par :

Saïd Voffal  
Statisticien-analyste

Sous la direction de :

Christiane Lamarre  
Directrice

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Patrice Gauthier, statisticien-analyste

Nicole Descroisselles, pour la linguistique

Michèle Veillette, pour le traitement de texte et la mise en page

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette étude, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
10, rue Saint-Antoine Est, bureau 11.70  
Montréal (Québec) H2Y 4A5

Téléphone : (514) 876-4384

Télécopieur : (514) 876-1767

Site WEB : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

**Avvertissements :**

Dans tout le texte, les mots *salariés, employés, techniciens*, etc., font indifféremment référence au masculin et au féminin.

Chaque année, l'Institut analyse l'état et l'évolution de la situation comparative des salariés de l'administration québécoise par rapport à celle des salariés des principaux secteurs du marché du travail. La différence entre les écarts de rémunération de deux années consécutives permet de décrire l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise entre ces deux années. Les données utilisées pour décrire cette situation comparative sont recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la rémunération globale (ERG) pour laquelle un échantillon d'établissements est sélectionné. La méthodologie habituellement utilisée par l'Institut permet de contrôler les facteurs tels que la composition de l'échantillon d'une année à l'autre, le changement de la structure d'effectifs des emplois comparés ainsi que leur nombre. De cette façon, les écarts mesurés reflètent le plus possible les changements de rémunération. Dans la mesure où ces facteurs peuvent avoir un impact sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise, il est intéressant de quantifier leur effet sur l'évolution des écarts de rémunération.

Pour constituer la base de sondage de l'ERG 1999, l'Institut a utilisé une nouvelle source de données, en l'occurrence la Base de données du registre des entreprises (BDRE) de Statistique Canada. L'utilisation de ces données a permis de faire une mise à jour de l'ancienne base de sondage et pallier ainsi une sous-couverture de l'univers de l'ERG. À la suite de cette mise à jour, l'Institut a détecté des établissements correspondant au critère de taille des établissements de l'ERG mais non répertoriés dans la base utilisée en 1998. Ce phénomène touche essentiellement des établissements ayant entre 200 et 1 000 employés du secteur privé. Une partie de ces établissements a été enquêtée à l'ERG 1999 et les données recueillies ont été utilisées pour décrire l'état comparé de la rémunération des salariés en 1999.

L'impact de ces nouveaux établissements sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise entre 1998 et 1999 n'a pas été précisément calculé lors de la publication du rapport sur l'état et l'évolution comparés de la rémunération des salariés de novembre 1999. L'Institut s'est néanmoins engagé à mener une étude de sensibilité portant sur ce changement méthodologique. Le présent document décrit les résultats de cette étude.

En plus de l'effet de la mise à jour de la base de sondage, deux autres facteurs susceptibles d'influencer l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise entre 1998 et 1999 sont également étudiés : l'effet des emplois retirés de la comparaison en 1999 ainsi que l'effet de la variation notable de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 1998 et 1999 pour le panier d'emplois commun à ces deux années.

Plus précisément, l'analyse effectuée dans la présente étude consiste à décomposer les différences des écarts de rémunération publiés dans les rapports de novembre 1998 et 1999 en quatre composantes : une première représentant le changement provoqué par l'utilisation de la nouvelle base de sondage, une deuxième due au changement de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 1998 et 1999, une autre correspondant à l'effet du retrait de certains emplois et enfin une composante reflétant le changement réel dû à l'évolution de la rémunération de l'administration québécoise et du marché de comparaison entre 1998 et 1999. L'analyse est effectuée par secteur de comparaison pour les quatre catégories d'emplois ainsi que pour l'ensemble des emplois repères. Les éléments de rémunération considérés sont le salaire et la rémunération globale.

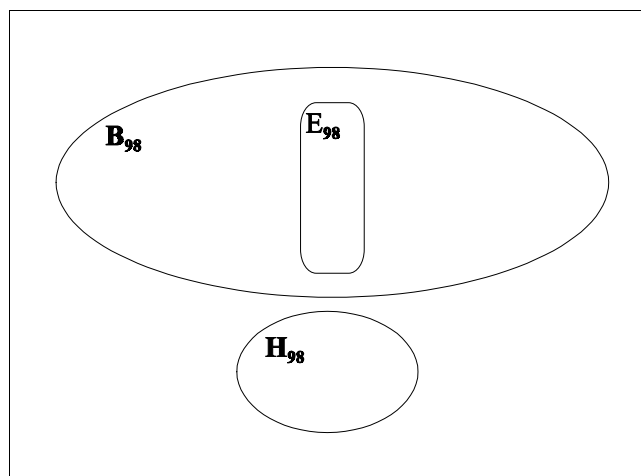
Le présent document se divise en deux parties. La première décrit la méthodologie utilisée pour isoler l'effet de chacune des quatre composantes et la deuxième expose les résultats obtenus pour les différents secteurs de comparaison.

Cette partie décrit la méthodologie utilisée pour isoler chacune des quatre composantes constituant la différence des écarts observés entre 1998 et 1999. Cette méthodologie diffère de celle que l'Institut a employée jusqu'à maintenant dans ses rapports pour décrire l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise<sup>1</sup>. En effet, la méthodologie qui était utilisée consistait à maintenir constants à la fois le panier d'emplois et la structure d'effectifs de l'administration québécoise et à contrôler l'effet des variations de la composition de l'échantillon d'une année à l'autre. Elle a été établie en 1994 alors que la préoccupation principale était l'érosion de l'échantillon. Cette méthodologie n'est plus appropriée dans le cas où des variations importantes surviennent dans la composition de l'échantillon d'une période à une autre. La méthodologie développée dans la présente étude permet de prendre en compte à la fois les naissances et les décès dans l'univers et dans l'échantillon de même que les variations dans le panier d'emplois et la structure d'effectifs.

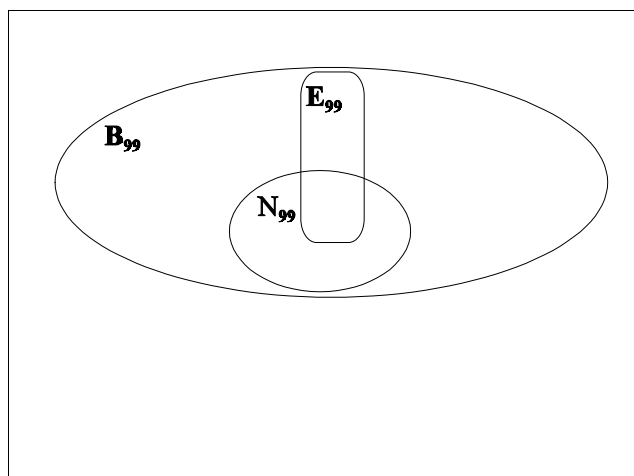
### 1. L'effet de la mise à jour de la base de sondage

Toute base de sondage doit faire l'objet de mises à jour régulières afin de s'assurer qu'elle continue de couvrir le mieux possible l'univers d'enquête pour lequel elle est utilisée. Si un tel exercice n'est pas effectué, la base de sondage risque de se détériorer et par conséquent, ne plus permettre de faire de l'inférence statistique de qualité. Jusqu'en 1999, la base de sondage employée pour sélectionner l'échantillon de l'ERG était constituée d'un fichier construit à partir du fichier des entreprises de la CSST. À part quelques ajustements ponctuels, ce fichier n'a pas fait l'objet de mise à jour depuis quelques années. C'est ainsi qu'au fil des ans, la taille estimée de l'univers est passée de 847 en 1990 à 552 en 1998. Cette diminution importante peut être due à un problème de sous-couverture et l'utilisation de la BDRE en 1999 pour mettre à jour l'ancienne base a permis de pallier cette situation. À la suite de cette mise à jour, la taille estimée de l'univers de l'ERG est de 745 établissements. Les deux graphiques ci-contre illustrent bien l'impact de la mise à jour effectuée en 1999.

Univers 98



Univers 99



1. Pour connaître la méthodologie générale utilisée par l'Institut dans ses travaux sur la comparaison de la rémunération, le lecteur est invité à consulter le rapport publié par la Direction du travail et de la rémunération le 30 novembre 1999 : *Rémunération des salariés, état et évolution comparés*.

En 1998, une partie de l'univers ( $H_{98}$ ) n'était pas incluse dans la base de sondage ( $B_{98}$ ). Les unités en question ne pouvaient donc pas être sélectionnées dans l'échantillon ( $E_{98}$ ) qui provient entièrement de  $B_{98}$ . En 1999, la base de sondage  $B_{99}$  assure la couverture la plus récente et la plus complète possible de l'univers et par conséquent l'échantillon de 1999 ( $E_{99}$ ) est formé d'établissements issus de la base de 1998 et de nouveaux établissements ( $N_{99}$ ).

Le calcul de l'effet de la mise à jour de la base de sondage permet de mesurer l'impact de l'utilisation de celle-ci sur la situation comparative de l'administration québécoise face aux secteurs. Plus précisément, l'objectif est de répondre à la question suivante : la structure de rémunération des établissements n'appartenant pas à l'ancienne base de sondage contribue-t-elle à améliorer ou à affaiblir la situation comparative de l'administration québécoise entre 1998 et 1999?

L'effet de la mise à jour de la base de sondage est égal à la différence entre l'écart de 1999 calculé à partir de l'échantillon total de 1999 et le même écart calculé en utilisant la portion de l'échantillon qui provient de  $B_{98}$ .

## **2. L'effet du changement de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 1998 et 1999**

La structure d'effectifs de l'administration québécoise est utilisée pour pondérer la rémunération de chaque emploi repère afin de calculer la rémunération moyenne par catégorie d'emplois. Tout changement dans cette structure peut avoir une influence sur la situation comparative de l'administration québécoise. Il est pertinent de mesurer l'effet d'un tel facteur car des variations notables des effectifs de l'administration québécoise ont eu lieu notamment en raison du programme de départs volontaires à la retraite en 1997. En effet, les données de l'ERG 1999 sur les effectifs de l'administration québécoise sont les premières à être colligées à la suite de ce programme, à l'exception de celles relatives aux professionnels.

L'effet du changement de la structure d'effectifs est égal à la différence entre l'écart de 1999 calculé à partir de la structure d'effectifs de 1999 et le même écart recalculé sur la base de la structure d'effectifs de 1998.

## **3. L'effet des emplois retirés en 1999**

Les dix emplois repères suivants ont été exclus de la comparaison en 1999 :

- Agent de la gestion du personnel 1,
- Agent de la gestion du personnel 2,
- Agent de la gestion du personnel 3,
- Secrétaire principal 3,
- Technicien en audiovisuel,
- Dessinateur-traceur 1,
- Dessinateur-traceur 2,
- Préposé aux renseignements,
- Buandier,
- Ouvrier certifié d'entretien.

Les quatre premiers emplois ont été exclus de la comparaison en vertu de l'article 4 de la loi de l'Institut puisque ce sont des emplois non syndiqués dans l'administration québécoise. Pour les six autres emplois, l'Institut a proposé leur retrait au groupe de travail sur la sélection des emplois repères. Après discussion, l'Institut a décidé de ne pas les enquêter en 1999 à cause de leur poids en effectifs peu élevé dans l'administration québécoise et de la faible qualité de leurs estimations dans le secteur privé.

L'effet du retrait des emplois est égal à la différence entre l'écart de 1998 calculé à partir du panier d'emplois de 1998 et le même écart recalculé en utilisant le panier d'emplois de 1999.

#### 4. Le changement de rémunération entre 1998 et 1999

Lorsque les trois effets précédents ont été éliminés dans les écarts de 1998 et 1999, la différence des écarts obtenue permet de décrire l'évolution de la rémunération du marché comparativement à celle de l'administration québécoise entre les deux années. Il est à noter que des coûts à l'employeur plus importants ou plus faibles une année par rapport à l'autre ne signifient pas nécessairement une amélioration ou une détérioration des régimes ou politiques de rémunération. La différence d'écarts décrivant le changement de rémunération est calculée sur la base du tronc commun d'établissements qui provient de l'ancienne base de sondage, le panier d'emplois et la structure d'effectifs étant maintenus constants pour les deux années.

#### 5. Décomposition de la différence des écarts

Une fois que l'effet de chacune de ces quatre composantes est isolé, la différence entre les écarts de rémunération observés en 1999 et ceux observés en 1998 peut se décomposer de la manière suivante :

$$\text{Écart99-Écart98} = \text{Effbases} + \text{Effstruct} + \text{Eff10emp} + (\text{Écartrém99} - \text{Écartrém98})$$

où :

**Écart99-Écart98** : la différence entre les écarts bruts publiés par l'Institut dans les rapports de novembre 1999 et novembre 1998;

**Effbases** : mesure l'effet de la mise à jour de la base de sondage sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise en 1999;

**Effstruct** : mesure l'impact du changement de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 1998 et 1999 sur l'évolution de la situation comparative de celle-ci;

**Eff10emp** : mesure l'impact de l'exclusion des 10 emplois repères en 1999 sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise;

**Écartrém99 - Écartrém98** : traduit l'évolution de la rémunération du marché comparativement à celle de l'administration québécoise entre 1998 et 1999.

Cette section expose les résultats de l'étude. La première partie examine les salaires tandis que la seconde traite de la rémunération globale. Lorsque la différence des écarts est positive (respectivement négative), le changement survenu entre 1998 et 1999 s'interprète comme une amélioration (respectivement un affaiblissement) de la situation comparative de l'administration québécoise. Étant donné la complexité des expressions décrivant l'effet de chaque composante, les tests statistiques de signification n'ont pu être effectués. Un développement méthodologique important serait nécessaire afin de déterminer les mesures de précision qui permettraient d'effectuer de tels tests. Ainsi, des différences d'écarts ou des effets faibles pourraient ne pas être statistiquement significatifs.

### L'analyse générale des secteurs

Tableau 1

**Comparaison des écarts de 1998 et 1999 pour les salaires, administration québécoise et tous les secteurs**  
(en points de %)

Secteurs	Écart99 - Écart98 <sup>1</sup>	Effbases	Effstruct	Eff10emp	Écart <sup>trém</sup> 99 - Écart <sup>trém</sup> 98
Autres salariés québécois	- 2,1	1,6	0,2	- 0,4	- 3,6
Privé	- 3,0	2,0	0,3	- 0,9	- 4,3
« Autre public »	- 1,4	0,7	0,4	- 0,2	- 2,3
Adm. municipale	- 0,4	0,0	0,4	- 0,4	- 0,4
Universitaire	- 1,9	0,0	0,2	- 0,3	- 1,8
Adm. fédérale	- 7,8	0,0	0,3	0,0	- 8,1
Autres salariés québécois syndiqués	- 3,1	1,2	0,4	- 0,9	- 3,8
Autres salariés québécois non syndiqués	- 1,5	2,0	- 0,2	- 0,7	- 2,6

1. La somme des composantes peut différer du total à cause des arrondissements.

La première colonne du tableau 1 présente les différences des écarts salariaux entre l'administration québécoise et les secteurs de comparaison. Les quatre colonnes suivantes présentent les composantes calculées selon la formule décrite à la section 5 de la méthodologie.

L'analyse des différences entre les écarts salariaux montre que la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie de 2,1 points de pourcentage entre 1998 et 1999 par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois. Cet affaiblissement aurait été de 3,8 points de pourcentage (somme des colonnes 3, 4 et 5) si la nouvelle base de sondage n'avait pas été utilisée en 1999. En fait, la sous-couverture de la base de sondage utilisée jusqu'en 1998 faisait en sorte que l'administration québécoise était comparée à un univers incomplet auquel il manquait certains établissements. L'analyse de l'effet de la base de sondage permet de constater que ces nouveaux établissements offrent, en moyenne, une rémunération moins élevée que les autres établissements du secteur. L'utilisation de la nouvelle base de sondage a ainsi contribué à améliorer la situation comparative de l'administration québécoise de 1,6 point de pourcentage face à l'ensemble des autres salariés québécois.

L'utilisation de la nouvelle base de sondage a généralement entraîné une amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise face à la plupart des secteurs. L'effet le plus important est celui constaté vis-à-vis du secteur privé (2 points de pourcentage) tandis que l'effet le plus faible est celui observé par rapport au secteur « autre public » (0,7 point de pourcentage). Par ailleurs, la nouvelle base de sondage n'a pas eu d'effet sur la situation comparative de l'administration québécoise face au secteur universitaire, à l'administration municipale et à l'administration fédérale car les établissements considérés en 1999 sont les mêmes que ceux de 1998.

Le changement de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 1998 et 1999 a eu peu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de celle-ci face à tous les secteurs. Cet effet est le plus souvent positif, la seule exception étant les autres salariés québécois non syndiqués. Ainsi, la situation comparative de l'administration québécoise s'est améliorée de 1/5 à 2/5 de point de pourcentage face aux différents secteurs.

L'exclusion de la comparaison des 10 emplois en 1999 a eu également peu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise face à tous les secteurs. Cet effet est généralement négatif, la seule exception étant l'administration fédérale vis-à-vis de laquelle il est nul. Ainsi, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie de 1/5 à près de 1 point de pourcentage face aux différents secteurs.

## L'ensemble des autres salariés québécois : les catégories d'emplois

Tableau 2

**Comparaison des écarts de 1998 et 1999 pour les salaires, administration québécoise et autres salariés québécois, par catégorie d'emplois (en points de %)**

Catégories d'emplois	Écart99 - Écart98 <sup>1</sup>	Effbases	Effstruct	Eff10emp	Écartrém99 - Écartém98
Ensemble des emplois repères	- 2,1	1,6	0,2	- 0,4	- 3,6
Professionnels	- 1,3	0,7	0,0	- 0,3	- 1,7
Techniciens	0,6	1,5	0,5	- 0,3	- 1,2
Employés de bureau	- 3,5	2,2	0,0	- 0,5	- 5,3
Employés d'entretien et service	- 2,8	1,4	- 1,0	0,2	- 3,5

1. La somme des composantes peut différer du total à cause des arrondissements.

Entre 1998 et 1999, un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise face aux autres salariés québécois est constaté pour toutes les catégories d'emplois sauf pour celle des techniciens. Pour cette catégorie, une amélioration de la situation comparative de 0,6 point de pourcentage est observée. Cette amélioration est due principalement à l'effet de la nouvelle base de sondage, sans lequel il y aurait eu un affaiblissement de l'ordre de 1 point de pourcentage. L'effet de la base de sondage est d'ailleurs positif sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise dans toutes les catégories. L'effet le plus important est noté pour la catégorie des employés de bureau (2,2 points de pourcentage) tandis que le plus faible est observé pour les professionnels (0,7 point de pourcentage).

Le changement de la structure d'effectifs n'a pas eu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise pour les catégories des professionnels et des employés de bureau. Il a eu un léger effet positif sur la catégorie des techniciens (0,5 point de pourcentage) et un effet négatif de 1 point de pourcentage sur la catégorie des employés d'entretien et service.

L'exclusion de la comparaison des 10 emplois en 1999 a eu un léger effet négatif sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise dans toutes les catégories d'emplois sauf celle des employés d'entretien et service pour laquelle un léger effet positif (0,2 point de pourcentage) est noté.

## Le secteur privé : les catégories d'emplois

Tableau 3

**Comparaison des écarts de 1998 et 1999 pour les salaires, administration québécoise et secteur privé, par catégorie d'emplois** (en points de %)

Catégories d'emplois	Écart99 - Écart98 <sup>1</sup>	Effbases	Effstruct	Eff10emp	Écart <sub>trém</sub> 99 - Écart <sub>trém</sub> 98
Ensemble des emplois repères	- 3,0	2,0	0,3	- 0,9	- 4,3
Professionnels	- 2,4	1,6	- 0,1	- 0,2	- 3,7
Techniciens	3,2	3,0	0,6	- 0,5	0,2
Employés de bureau	- 5,3	1,8	0,0	- 0,9	- 6,2
Employés d'entretien et service	- 4,2	2,0	- 1,1	- 1,0	- 4,1

1. La somme des composantes peut différer du total à cause des arrondissements.

Entre 1998 et 1999, un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise face au secteur privé est constaté pour toutes les catégories d'emplois sauf pour celle des techniciens. Pour cette catégorie, une amélioration de la situation comparative de 3,2 points de pourcentage est observée. Cette amélioration est due pour l'essentiel à l'effet de la nouvelle base de sondage (3 points de pourcentage) sans lequel l'amélioration n'aurait été que de 0,3 point de pourcentage (somme des colonnes 3, 4 et 5). L'effet de la base de sondage est d'ailleurs également positif sur la situation comparative des autres catégories, il varie de 1,6 à 2 points de pourcentage.

Le changement de la structure d'effectifs n'a pas eu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise pour la catégorie des employés de bureau. Il a toutefois un impact chez les employés d'entretien et service puisqu'il contribue à un affaiblissement de 1,1 point de pourcentage. Quant aux deux autres catégories, l'effet du changement de la structure d'effectifs sur la comparaison reste limité.

L'exclusion de la comparaison des 10 emplois en 1999 a eu de légers effets négatifs sur la situation comparative de l'administration québécoise pour toutes les catégories d'emplois. Cet effet varie entre 0,2 point de pourcentage pour les professionnels à 1 point de pourcentage pour les employés d'entretien et service.

## L'analyse générale des secteurs

Tableau 4

**Comparaison des écarts de 1998 et 1999 pour la rémunération globale, administration québécoise et tous les secteurs (en points de %)**

Secteurs	Écart99 - Écart98 <sup>1</sup>	Effbases	Effstruct	Eff10emp	Écart99 - Écart98
Autres salariés québécois	- 1,9	2,3	0,3	- 0,4	- 4,1
Privé	- 3,0	1,9	0,4	- 0,9	- 4,4
« Autre public »	- 1,5	1,0	0,6	- 0,3	- 2,7
Adm. municipale	- 0,7	0,0	0,6	- 0,7	- 0,6
Universitaire	- 2,2	0,0	0,0	- 0,3	- 1,9
Adm. fédérale	- 7,8	0,0	0,3	0,0	- 8,1
Autres salariés québécois syndiqués	- 2,7	1,6	0,4	- 1,0	- 3,8
Autres salariés québécois non syndiqués	- 1,3	2,0	- 0,1	- 0,5	- 2,7

1. La somme des composantes peut différer du total à cause des arrondissements.

L'analyse des différences entre les écarts de la rémunération globale montre que la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie de 1,9 point de pourcentage entre 1998 et 1999 par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois. Cet affaiblissement aurait été de 4,2 points de pourcentage (somme des colonnes 3, 4 et 5) si la nouvelle base de sondage n'avait pas été utilisée en 1999. Ainsi, la mise à jour de la base de sondage a contribué à améliorer la situation comparative de l'administration québécoise de 2,3 points de pourcentage face à l'ensemble des autres salariés québécois.

L'effet de la mise à jour de la base de sondage a généralement contribué à améliorer la situation comparative de l'administration québécoise face aux autres secteurs. L'effet le plus important est celui constaté vis-à-vis des autres salariés québécois non syndiqués (2 points de pourcentage) tandis que l'effet le plus faible est celui observé face au secteur « autre public » (1 point de pourcentage). La nouvelle base de sondage n'a pas eu d'effet sur la situation comparative de l'administration québécoise face au secteur universitaire, à l'administration municipale et à l'administration fédérale car les établissements considérés en 1999 sont les mêmes que ceux de 1998.

Le changement de la structure d'effectifs des emplois de l'administration québécoise entre 1998 et 1999 a eu peu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise face à tous les secteurs. Il a le plus souvent eu un effet positif variant de 3/10 à 6/10 de point de pourcentage sur la situation comparative de l'administration québécoise vis-à-vis de la plupart des secteurs, les seules exceptions étant le secteur universitaire (aucun effet) et les autres salariés québécois non syndiqués (très léger effet négatif).

L'exclusion de la comparaison des 10 emplois en 1999 a eu peu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise face aux différents secteurs. Son effet a généralement été négatif, la seule exception étant l'administration fédérale (aucun effet). Les impacts les plus importants sont ceux observés face aux autres salariés québécois syndiqués (- 1 point de pourcentage) et au secteur privé (- 0,9 point de pourcentage). Face aux autres secteurs, l'affaiblissement de l'administration québécoise dû à cet effet varie de 3/10 à 7/10 de point de pourcentage.

## L'ensemble des autres salariés québécois : les catégories d'emplois

Tableau 5

**Comparaison des écarts de 1998 et 1999 pour la rémunération globale, administration québécoise et autres salariés québécois (en points de %)**

Catégories d'emplois	Écart99 - Écart98 <sup>1</sup>	Effbases	Effstruct	Eff10emp	Écartrém99 - Écartrém98
Ensemble des emplois repères	- 1,9	2,3	0,3	- 0,4	- 4,1
Professionnels	- 2,0	1,0	0,0	- 0,1	- 2,9
Techniciens	0,7	1,8	0,4	- 0,1	- 1,3
Employés de bureau	- 3,5	3,1	0,0	- 0,7	- 5,9
Employés d'entretien et service	- 1,6	2,4	- 1,0	0,5	- 3,5

1. La somme des composantes peut différer du total à cause des arrondissements.

Entre 1998 et 1999, un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise face aux autres salariés québécois est constaté pour toutes les catégories d'emplois sauf pour celle des techniciens. Pour cette catégorie, une amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise de 0,7 point de pourcentage est observée. Cette amélioration est due pour l'essentiel à l'effet de la nouvelle base de sondage, sans lequel il y aurait eu un affaiblissement de 1 point de pourcentage (somme des colonnes 3, 4 et 5). L'effet de la base de sondage est d'ailleurs positif sur la situation comparative des autres catégories. L'effet le plus important est noté pour la catégorie des employés de bureau (3,1 points de pourcentage) tandis que le plus faible est observé pour les professionnels (1 point de pourcentage).

Le changement de la structure d'effectifs n'a pas eu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise pour les catégories des professionnels et des employés de bureau. Il a cependant eu un impact chez les employés d'entretien et service (- 1,0 point de pourcentage) et chez les techniciens (0,4 point de pourcentage).

L'exclusion de la comparaison des 10 emplois en 1999 a eu un léger effet négatif sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise pour toutes les catégories d'emplois sauf celle des employés d'entretien et service. Pour cette catégorie, il contribue à une amélioration de 1/2 point de pourcentage.

## Le secteur privé : les catégories d'emplois

Tableau 6

**Comparaison des écarts de 1998 et 1999 pour la rémunération globale, administration québécoise et secteur privé, par catégorie d'emplois (en points de %)**

Catégories d'emplois	Écart99 - Écart98 <sup>1</sup>	Effbases	Effstruct	Eff10emp	Écartrém99 - Écartrém98
Ensemble des emplois repères	- 3,0	1,9	0,4	- 0,9	- 4,4
Professionnels	- 3,0	1,3	- 0,1	0,1	- 4,3
Techniciens	1,9	2,6	0,5	- 0,6	- 0,5
Employés de bureau	- 5,2	1,9	0,1	- 1,1	- 6,1
Employés d'entretien et service	- 3,7	2,2	- 1,0	- 0,9	- 4,0

1. La somme des composantes peut différer du total à cause des arrondissements.

Entre 1998 et 1999, un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise face au secteur privé est constaté pour toutes les catégories d'emplois sauf pour celle des techniciens. Pour cette catégorie, une amélioration de la situation comparative de 1,9 point de pourcentage est observée. Cette amélioration est due pour l'essentiel à l'effet de la nouvelle base de sondage, sans lequel il y aurait eu un affaiblissement de l'ordre de 1/2 point de pourcentage. L'effet de la base de sondage est d'ailleurs positif sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise pour les autres catégories. L'effet le plus important est noté pour la catégorie des employés d'entretien et service (2,2 points de pourcentage) tandis que le plus faible est observé pour les professionnels (1,3 point de pourcentage).

Le changement de la structure d'effectifs a généralement eu de légers effets sur toutes les catégories d'emplois. Un effet positif est observé pour les techniciens et les employés de bureau tandis qu'un effet négatif est noté chez les professionnels et les employés d'entretien et service.

L'exclusion de la comparaison des 10 emplois en 1999 a eu peu d'effet sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise pour toutes les catégories d'emplois. Son effet est négatif pour toutes les catégories sauf pour celle des professionnels (0,1 point de pourcentage).

Cette étude a permis de mesurer l'impact des changements méthodologiques et de la variation de la structure d'effectifs de l'administration québécoise sur l'évolution de la situation comparative de ce secteur entre 1998 et 1999. Les changements méthodologiques ont, pour la plupart, été introduits afin d'améliorer la qualité des données recueillies dans l'enquête sur la rémunération globale. Ils ne remettent aucunement en question la qualité de l'information fournie ni la pertinence des résultats.

Parmi les facteurs étudiés, l'effet de la mise à jour de la base de sondage est le plus important. Il a contribué à améliorer de façon notable la situation comparative de l'administration québécoise, entre 1998 et 1999 notamment face au secteur privé. Ce constat est valable tant pour les salaires que pour la rémunération globale.

Bien que les changements méthodologiques provoquent quelques perturbations lors de la comparaison d'une année à l'autre, ils n'en demeurent pas moins nécessaires afin de continuer à présenter une information fiable, complète et transparente.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi de l'Institut de la statistique du Québec (L.Q. 1998, chap. 44) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Ce document présente une étude de sensibilité relative aux changements méthodologiques qui ont été apportés à la comparaison de la rémunération globale en 1999. Ces changements ont trait à la mise à jour de la base de sondage et au retrait de certains emplois de la comparaison. Les effets de ces deux facteurs sur l'évolution de la situation comparative de l'administration québécoise de 1998 à 1999 sont étudiés. De plus, l'effet sur cette évolution de la variation de la structure d'effectifs de l'administration québécoise, à la suite du programme de départs volontaires à la retraite de 1997, est examiné. Les analyses sont effectuées par secteur de comparaison pour les quatre catégories d'emplois ainsi que pour l'ensemble des emplois repères. Les éléments de rémunération considérés sont le salaire et la rémunération globale.

La présente étude fait suite au rapport sur la rémunération des salariés publié par l'ISQ en novembre 1999 et constitue ainsi un complément à ce dernier.

L'édition 1999 du rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 35 \$ plus taxe.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Premier trimestre 2000  
ISBN 2-550-35840-6  
ISBN 2-551-19307-9

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce document, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
10, rue Saint-Antoine Est  
Bureau 11.70  
Montréal (Québec)  
H2Y 4A5

Téléphone : (514) 876-4384

Télécopieur : (514) 876-1767

Site WEB : <http://www.stat.gouv.qc.ca>



Institut de  
la statistique  
du Québec